DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement
d'Etampes
Canton d'Arpajon

N°	2025	084

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVOCATION **23 septembre 2025**	L'an deux mille vingt-cinq Le trente septembre à 20 heures 30,
DATE D'AFFICHAGE **06 octobre 2025**	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle de la Grange aux Anneaux à Boissy -Sous-Saint-Yon en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26 PRESENTS : 14 VOTANTS : 18	**Etaient présents :** M. PICHON Jean–Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M.GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. LAURENT Eric – M. REYNAUD Max – Mme BLAIZE Sophie – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick – M. CHAMPION Patrick – Mme BILIEN Carine. **Absent(e)s représenté(e)s** : Mme MOAL Sylvie représentée par M. REYNAUD Max M. GOFF Jullian représenté par M. PICHON Jean–Marc M. FAUCHÉ Fabien représenté par M.GAUTHIER Dominique M. TISCHENBACH Thierry représenté par M. IBOUADILENE Francis **Absent(e)s non représenté(e)s** : Mme LEROMAIN Nadège – Mme COLLIN Monique – Mme SCACCHI Anne – Mme BONNASSEAU Patricia – Mme HEMON Alexandra – M. DORIZON Maurice – Mme PEDRONO Anne-Marie – M. LION Robert. M. LOURS Xavier a été désigné secrétaire de séance.

AVIS SUR LE PROJET SAGE (SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ORGE ET DE L'YVETTE)

Monsieur le Maire expose, que suite à l'adoption du projet d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin versant de l'Orge et de l'Yvette par délibération de la Commission Locale de l'eau (CLE), le Jeudi 13 Février 2025. Après lecture des éléments transmis, il n'apparait pas d'observations ou de remarques que la commune pourrait émettre à l'encontre de ces documents.
Il est donc proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable au projet de SAGE Orge-Yvette.

Le Conseil Municipal,

VU la délibération n°25.02.25-1 du 13 février 2025 relative à l'adoption du projet SAGE Orge-Yvette ;

Publié le : 14/10/2025 14:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/42086

VU le projet de schéma Directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Orge-Yvette **;**

CONSIDERANT le projet du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), transmis par la commission locale de l'eau ;

CONSIDERANT que conformément à l'article R.212-39 du code de l'environnement, le projet de SAGE est soumis pour avis ;

Après avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire du 17septembre 2025 ;

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DONNE un avis favorable sur le projet d'adoption d'aménagement et de gestion du bassin versant de l'Orge et de l'Yvette.

Le Maire,

Jean-Marc PICHON



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219100856-20250930-DEL2025-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2025

Publié le : 14/10/2025 14:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/42086